

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 11 (1873)
Heft: 43

Artikel: Le Bataillon 26 au Rassemblement de 1873 : [suite]
Autor: L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ;

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

AVIS

Les personnes qui s'abonneront pour 1874 recevront le journal gratis jusqu'à la fin de l'année courante.

Lausanne, le 25 Octobre 1873.

Dans ce moment où l'attention générale se porte sur l'attitude des partis qui divisent la France, cette France qu'aucune leçon, aucune épreuve ne paraît vouloir rendre sage, cette France où la République semble presque céder le pas aux vellétés monarchiques, quelques renseignements sur la maison royale seront probablement lus avec intérêt. Ce qui suit établit d'une manière suffisamment claire la distinction entre la *branche aînée* et la *branche cadette*. — Il vaudrait mieux sans doute, pour le bonheur de l'humanité, que ces arbres royaux n'eussent ni branches ni bourgeons, et que la sève qui les nourrit se desséchât au soleil de la liberté.

Branche aînée.

Princes de Bourbons.

Le roi Charles X, qui avait abdiqué le 2 août 1830 en faveur de son petit-fils, étant mort, à Goritz, le 6 novembre 1836, et son fils aîné, le duc d'Angoulême, étant mort sans enfants, à Goritz, le 3 juin 1844, le chef de la maison de Bourbon est Henri, né le 27 septembre 1820, du mariage de Charles-Ferdinand, duc de Berry, deuxième fils du roi Charles X, assassiné le 13 février 1820, et de Caroline de Bourbon, princesse de Naples.

Ce prince porta, sous le règne de son grand-père, le titre de duc de Bordeaux, et a pris, dans l'exil, le nom de comte de Chambord, en souvenir du don que la France lui avait fait du château de Chambord.

Le chef de la maison de Bourbon a épousé, le 16 novembre 1846, Marie d'Este, sœur du duc de Modène. Il n'a pas eu d'enfant de ce mariage.

La famille des Bourbons compte encore la branche des Bourbons d'Espagne, qui remonte à Philippe de France, duc d'Anjou, deuxième fils de France, et petit-fils de Louis XVI, laquelle se subdivise en trois rameaux :

Les Bourbons d'Espagne, dont le représentant est aujourd'hui le cinquième descendant de Philippe V, le duc de Madrid (Charles VII), né le 30 mars 1848, et marié à une nièce du comte de Chambord ;

Les Bourbons de Naples, dont le représentant est aujourd'hui François II, roi des Deux-Siciles, né le 16 janvier 1846, détrôné en 1860 ;

Les Bourbons de Parme, dont le représentant est aujourd'hui Robert, duc de Parme, né le 9 juillet 1848, neveu du comte de Chambord par sa mère.

Branche cadette.

Princes d'Orléans.

La branche d'Orléans remonte à Philippe de France, duc d'Orléans, deuxième fils de Louis XIII.

La branche d'Orléans compte aujourd'hui un grand nombre de représentants.

Le chef de la branche d'Orléans est Louis-Philippe-Albert, comte de Paris, fils du duc d'Orléans, et petit-fils de Louis-Philippe, roi des Français, né le 24 août 1838, marié le 30 mai 1864 à sa cousine germaine Marie-Isabelle, fille du duc de Montpensier, dont un fils, né au commencement de 1874, et une fille née en 1865.

Le comte de Paris a un frère, Robert d'Orléans, duc de Chartres, né le 9 novembre 1840, marié en 1863 à sa cousine germaine Françoise, fille du prince de Joinville, dont deux fils et une fille.

Le comte de Paris a quatre oncles :

Louis d'Orléans, duc de Nemours, l'aîné des fils survivants de Louis-Philippe, né en 1815, qui a pour fils le comte d'Eu, né en 1842, et le duc d'Alençon, né en 1844.

François d'Orléans, prince de Joinville, né en 1818, qui a pour fils le duc de Penthièvre, né en 1845.

Henri d'Orléans, duc d'Aumale, né en 1822, dont le seul fils, le duc de Guise, est mort l'année dernière.

Antoine d'Orléans, duc de Montpensier, fixé en Espagne par son mariage avec la fille cadette de Ferdinand VII.

Le Bataillon 26 au Rassemblement de 1873.

II

Le 5 septembre, les deux brigades 10 et 12 manœuvraient contre nous ; la journée promettait d'être chaude et pénible. A 6 1/2 heures, départ pour Donatrye.

La compagnie de chasseurs de gauche reçut pour direction de se porter sur Villarepos en passant le Chaudon en-dessous de Chandossel au moyen d'un

pont établi par les sapeurs, et d'occuper les hauteurs de Fin-de-Plan en envoyant des patrouilles en avant.

Le canon commençait à tonner au loin sur notre gauche et la fusillade se faisait entendre sans que nous soyons inquiétés. Nous profitâmes de ce moment de tranquillité pour nous restaurer un peu, lorsque nos patrouilles nous signalèrent l'ennemi. Nous fûmes établis en partie à la lisière du bois de la Taillaz et en partie dans celui de Mont, où nous reçûmes nos adversaires par un feu roulant jusqu'au moment où, pressés par le nombre, nous dûmes déguerpir.

Nous laissâmes Cornerod à notre droite pour nous replier sur Cournillens, où le reste de la brigade soutenait la retraite depuis fort longtemps. Nous défendîmes le terrain pied à pied en utilisant tous les obstacles, luttant de maison en maison jusqu'au sortir du village. Les bataillons 40 et 53 tinrent jusqu'au moment où l'ordre de cesser les feux fut donné. Nous rentrâmes dans nos cantonnements d'Avenches par les villages de Courtion et Donatyre.

Le soir, à 6 heures, après les inspections journalières des armes, les trois compagnies du demi-bataillon de droite partirent aux avant-postes pour s'établir de l'autre côté du Chaudon, sur les hauteurs de Fin-de-Plan, appuyant leur droite au bois de Lavaux.

Le lendemain, 6 septembre, dernier jour de combat par brigade, nous devions figurer l'ennemi en capote et le képi orné d'un rameau de sapin.

Le demi-bataillon de gauche, resté à Avenches la veille, partit à 5 1/2 heures pour Villarepos et Chandossel en prenant à gauche par la Rappaz, la Solitude et le grand bois de Besseyres pour rejoindre la grande route de Morat à Courlevon. Après un moment d'attente, nous fûmes désignés provisoirement comme soutien de l'artillerie qui s'établissait au sud de la forêt Oberholtz pour battre la plaine et le village de Wallenried. Au bout d'une heure, nous reçûmes l'ordre de partir promptement pour occuper le bois de la Rappaz, menacé d'être occupé par l'ennemi, qui, par ce fait, aurait coupé notre aile droite. Pour y arriver, il fallut descendre par un immense ravin et remonter la côte très rapide qui nous séparait de la position assignée.

Le demi-bataillon de droite qui nous avait quittés la veille pour occuper les avant-postes, prit une autre direction et dut rejoindre le lendemain matin, au moulin de la Baumaz, la compagnie de dragons n° 7 qui marquait la position d'avant-garde et avait pour mission de renseigner l'état-major sur les mouvements de l'ennemi. Ils allèrent ensuite occuper les hauteurs de Grand-Champs, où ils furent bientôt attaqués; mais, vu le nombre, ils furent contraints de rentrer dans les bois jusqu'à l'arrivée de renforts promis.

Le demi-bataillon de gauche qui occupait le bois de la Rappaz ne recevant point d'ordre, continua sa marche pour se rendre au canon, car une chaude affaire devait avoir lieu à Wallenried, sur notre gauche. Une partie de la brigade s'était portée sur la route de Fribourg pour couper la retraite à l'en-

nemi aux environs de Courtepin.

Au moment où nous allions entrer en ligne, un court repos fut donné et le 26^e reprit sa route pour rejoindre le village de Courtion, Donatyre et notre cantonnement d'Avenches.

Le dimanche 7, toutes les troupes devaient assister au service divin; plusieurs lieux différents furent désignés; pour la 11^e brigade, ce fut à Villarepos. Les sapeurs avaient improvisé deux chaires, dont une pour les deux bataillons 40 et 53, du Valais, l'autre pour le bataillon 26.

A 7 heures, les deux aumôniers, l'un catholique, l'autre protestant, commencèrent leur sermon: La cérémonie était imposante et solennelle; un silence parfait régnait et chacun put aisément entendre les paroles de paix, de charité et de liberté que nous devons tous mettre en pratique pour la patrie et nos familles. A la fin du service, les fanfares jouèrent un cantique.

Le bataillon se remit en marche dans la direction de Chandossel; il suivit la vallée et gravit la forêt de Hunter-Holtz par un chemin complètement défoncé. Nous débouchâmes sur le plateau qui conduit au village de Courlevon et en suivant par les hameaux de Coussiberlé et Saint-Urbain nous arrivâmes à Cressier, réunion de la division. Une fois les troupes massées en colonnes de rassemblement et par régiments, l'inspection du général Herzog commença au son des fanfares.

L'emplacement sur lequel avait lieu cette grande réunion de troupes était un endroit historique pour les Confédérés, car c'était le champ de bataille de Morat où l'armée bourguignonne fut vaincue.

L'inspection terminée, le défilé commença au milieu d'une haie profonde de visiteurs venus de différents cantons. Notre brigade, le bataillon 26 en tête, dut passer sur un terrain marécageux où les chevaux s'enfoncèrent et où notre major fit une chute qui nécessita son entrée à l'ambulance.

Après un repos, il fallut partir pour les nouveaux cantonnements qui nous étaient assignés; la distance pour les uns était assez forte, ils se répartissaient comme suit: Le n° 3 et un peloton de la 4^e à Jeuss; le n° 2 à Klein-Gourmels; l'état-major, chasseurs de droite et n° 1 à Liebistorf, et chasseurs de gauche avec le second peloton de la 4^e à Klein-Bössingen.

Des cantines étaient établies par ordre du gouvernement de Fribourg dans tous les villages n'ayant pas d'auberges. Cette nuit se passa sans réveil militaire aucun.

Toutefois, nous fûmes témoins d'une scène de sauvagerie qui se passa à Klein-Bössingen entre bourgeois de la localité et qui ne prit fin que sur le matin; hâtons-nous de dire que les soldats sont restés complètement étrangers à cette lutte.

(A suivre.)

Voici une anecdote sur l'un des juges du maréchal Bazaine, anecdote qui contraste un peu avec la gravité du procès de Trianon, mais qu'on voudra bien nous passer en faveur de l'actualité.